

Rapport d'audit Clef Verte
27-05-2021

Gîte Le Mesnil
03600 - LOUROUX DE BEAUNE

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ : gîte

OBJET : Visite de suivi pour l'obtention / renouvellement du label

AUDITE(S) : Frédérique DOUCET

AUDITEUR : Pauline FAVREAU



Le 1^{er} label environnemental
international pour l'hébergement
touristique et la restauration

laclefverte.org

Un programme de :





I. OBJET DU RAPPORT D'AUDIT

La Clef Verte est un label international, développé en France par Teragir, association à but non lucratif, ayant son siège 115 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris, France. La Clef Verte a pour but d'accompagner et de valoriser les hébergements touristiques et les restaurants dans la mise en oeuvre d'une gestion environnementale performante, continue et dynamique.

Dans le cadre de votre démarche Clef Verte, votre établissement a fait l'objet d'une visite d'audit réalisée par un auditeur-conseil et répondant aux objectifs et conditions prévus par les Conditions générales de participation (cf. [*Conditions générales de participation au label Clef Verte - II.d*](#)).

Vous trouverez ci-après le rapport d'audit issu de cette visite. Ce rapport s'appuie sur les éléments observés et les documents recueillis par l'auditeur-conseil lors de son passage ainsi que sur les échanges oraux avec la(les) personne(s) auditée(s).

Ce rapport a pour but de vous aider à identifier les axes d'amélioration de votre démarche. Il ne constitue pas une décision de labellisation. La décision de labellisation sera effectuée par le jury Clef Verte sur la base du dossier que vous avez déposé en ligne, du présent rapport d'audit et des éléments complémentaires que vous aurez éventuellement ajouté à votre dossier depuis cet audit.

Dans certains cas, ce rapport peut mettre en exergue des points impératifs non satisfaits préjudiciables à l'obtention ou au maintien du label. Il conviendra alors de mettre en oeuvre rapidement les actions correctives préconisées par l'auditeur-conseil (cf. ci-après V. Axes d'amélioration) et d'en fournir les justificatifs à l'équipe avant la présentation du dossier au Jury. L'équipe Clef Verte se tient à votre disposition pour vous y aider, n'hésitez pas à la contacter.

Pour toute question concernant le présent rapport, contactez l'équipe Clef Verte par e-mail à : infos@laclefverte.org



II. PROFIL ENVIRONNEMENTAL

	Satisfaits	Non satisfaits	Non concernés	Nombre total de critères	% de critères satisfaits
Critères impératifs	47	2	5	54	96
Critères conseillés	32	5	12	49	86
TOTAL	79	7	17	103	92%

III. SITUATION AU REGARD DES CRITÈRES IMPÉRATIFS

Votre établissement répond à 47 critères sur 54 (5 critères Non applicables). Il subsiste 2 critère(s) impératif(s) non satisfait(s). Nous reconnaissons le travail déjà accompli, et nous vous encourageons à poursuivre en ce sens. Toutefois pour l'obtention du label Clef Verte les critères impératifs doivent tous être satisfaits. C'est pourquoi nous vous demandons de mettre en oeuvre de manière prioritaire les actions nécessaires pour répondre à ces critères, qui sont indispensables à une démarche environnementale globale, cohérente et performante. Les critères impératifs concernés et les actions correctives demandées sont détaillés à la rubrique Axes d'amélioration.



IV. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Nous avons eu le plaisir de visiter votre gîte 4 épis situé en pleine campagne dans l'Allier. Vous avez racheté la propriété il y a un an et vous venez tout juste d'ouvrir votre gîte en janvier 2021. Vous candidatez pour la première fois au label Clef Verte, et votre gîte est déjà labellisé écogîte par Gîtes de France. Nous vous remercions pour la qualité de votre dossier et pour l'accueil.

Bravo pour votre démarche qui est bien ancrée, nous avons noté votre fort intérêt dans la préservation de l'environnement et la réduction de l'impact de votre activité. Lors de notre visite, nous avons dévalidé 2 critères impératifs concernant un débit de robinet non conforme et une absence de stock de papier d'impression. Vous les trouverez listés dans la partie « Axes d'amélioration » ci-dessous.

De nombreux points positifs et/ou bonnes pratiques ainsi ont été également relevés. Bravo pour cela ! Ces derniers sont précisés ci-dessous.

A votre niveau, vous participez aux Objectifs de développement durable (ODD) : *grâce aux partenariats mis en place avec des producteurs locaux, vous contribuez à la croissance économique de votre territoire et vous* participez activement aux ODD n°8 et 12. En informant votre clientèle sur les parcours de randonnée, vous incitez vos clients à recourir à des modes de déplacements doux : vous participez ainsi à l'ODD 12, car vous contribuez à l'adoption d'un mode de consommation plus durable de votre clientèle.

Les 17 Objectifs de développement durable ODD sont un accord passé entre les pays de l'ONU pour changer le monde au cours des 15 prochaines années (2015-2030). Ils visent une meilleure préservation de la planète, la mise en place d'avancées sociétales, tout en assurant une viabilité économique. Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence Française de Développement, Teragir et la Clef Verte se sont engagés eux aussi à contribuer aux ODD. En appliquant les critères du label vous y participez également ! N'hésitez pas à consulter les notices des critères pour savoir comment, ainsi que la page dédiée aux ODD sur le site laclefverte.org



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

- Vous privilégiez la récupération en faisant vos achats à Emmaüs, dans une recyclerie locale ou sur des sites internet de vente d'objets d'occasion.
- Vous avez mesuré votre empreinte carbone via l'outil GoodPlanet et vous avez compensé vos émissions grâce à la plantation d'arbres.
- Vous êtes adhérente à l'association Panse Bêtes, qui vise à protéger la faune sauvage en Auvergne, et vous recyclez vos bouchons avec l'association Les P'tits Bouchons.
- Vous allez prochainement suivre une formation sur l'économie circulaire proposée par l'ADEME.

SENSIBILISATION DE LA CLIENTELE A L'ENVIRONNEMENT

- Nous avons constaté une bonne sensibilisation de la clientèle grâce à la présence d'écogestes dans le livret d'accueil : vous incitez vos clients à trier leurs déchets de manière appropriée, à adopter les bons gestes en extérieur, et à faire des achats locaux et responsables, entre autres.
- Vous mettez à la disposition de vos clients un grand classeur avec de nombreux sentiers de randonnée, des activités nature et sur l'environnement proposées à proximité.
- Vous communiquez sur les sites labellisés Pavillon Bleu en Auvergne.
- Votre gîte est Accueil Vélo et vous proposez la location de vélos sur place.
- Vous proposez à vos clients de visiter des producteurs locaux, notamment une chèvrerie et prochainement un apiculteur.

GESTION DE L'ENERGIE

- Votre bâtiment est récent et bien isolé, et vous avez des radiateurs à inertie qui vous permettent de faire des économies d'énergie. Vous limitez aussi le



chauffage de la pièce principale grâce à une centrale de contrôle.

- Vous avez un chauffe-eau thermodynamique, une solution économe en énergie.
- Vous avez un contrat d'énergie 100% verte avec un fournisseur français.
- Vous disposez de panneaux solaires en autoproduction, qui alimentent toutes les remises et une partie du gîte.

GESTION DE L'EAU

- Plusieurs récupérateurs d'eau de pluie vous permettent d'arroser vos espaces verts.
- Vous avez mis en place un système de phytoépuration qui vous permet de récupérer les eaux grises de votre gîte et de les réutiliser pour l'irrigation de votre pelouse et de vos arbres fruitiers.
- Le débit de votre douche est conforme aux critères du label.

GESTION DES DECHETS

- Vous triez vos déchets verts sur place et vous incitez vos clients à donner leurs déchets alimentaires aux poules ou à les mettre au composteur.
- Les instructions sur la manière de trier les déchets sont compréhensibles et mentionnées dans le livret d'accueil.
- Vous limitez vos impressions en favorisant la communication par mail, et vos flyers et cartes de visites sont faits avec du papier biodégradable et ensemencé.
- Vous limitez vos emballages en privilégiant les grands conditionnements pour vos produits d'entretien : vous rechargez notamment votre lessive en magasin bio.



ACHATS RESPONSABLES

- Vous proposez sur demande un petit-déjeuner composé de produits maison et/ou locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.
- Vos produits d'entretien sont écolabellisés et vous utilisez des méthodes de nettoyage alternatives.
- Les produits d'hygiène que vous proposez sont des produits locaux ou biologiques.
- Tous vos biens durables (serviettes, draps, oreillers) sont en coton biologique labellisé GOTS ou Oeko Tex, et vos matelas sont labellisés Matelas Vert.

CADRE DE VIE

- Dans vos espaces verts, vous privilégiez les plantes anciennes résistantes à la sécheresse et donc peu gourmandes en eau.
- Vous disposez d'un poulailler et d'un potager en permaculture, que vous mettrez prochainement à disposition des clients pour qu'ils puissent y récolter des légumes.
- Vos éclairages extérieurs sont orientés vers le bas, ce qui vous permet de limiter la pollution lumineuse.

Bravo pour votre démarche très engagée, cependant vous devez valider les 2 critères impératifs suivants afin d'être labellisée.

V. AXES D'AMELIORATION

GESTION DE L'EAU

Critère(s) impératif(s) manquant(s)

- Le débit des robinets de votre établissement n'est pas conforme aux critères



du label, nous vous demandons d'adapter vos installations afin de diminuer les débits. L'ajout d'aérateurs vous permettra de réduire la consommation d'eau de votre établissement ce qui représente un intérêt écologique et économique. Plusieurs solutions sont possibles et elles peuvent être financées à l'aide des primes CEE, n'hésitez à consulter le catalogue solutions disponibles sur votre espace professionnel, plusieurs solutions y sont référencées. Vous pouvez également demander à votre fournisseur habituel s'il dispose d'équipements vous donnant accès à ces primes.

ACHATS RESPONSABLES

Critère(s) impératif(s) manquant(s)

- Lors de l'audit, nous n'avons pas pu voir de stock de papier d'impression. Merci de nous fournir une facture d'achat et/ou une photo du paquet afin de vérifier qu'il s'agisse à minima d'un produit porteur d'un label écologique, et éventuellement recyclé non désancré et non blanchi.

Votre dossier rempli déjà de très nombreux critères Clef Verte conseillés, mais nous vous encourageons à continuer et développer de nouvelles idées pour continuer de minimiser votre empreinte écologique.

La plupart des améliorations à ce jour tiennent à une **meilleure gestion des déchets**, et nous vous invitons à envisager les modifications suivantes :

- *Vous faites déjà un suivi mensuel de vos ordures ménagères. Nous vous invitons à remplir ces données dans la rubrique « Mes indicateurs » de votre espace professionnel, cela vous permettra d'effectuer un bilan comparatif annuel.*
- Vous avez des produits d'accueil en petits conditionnements, notamment le gel douche et le shampoing liquides. Afin de limiter vos déchets, vous



pourriez envisager de mettre à disposition des distributeurs ou de proposer des produits sans emballage : savon et shampoing solides par exemple. Vous pouvez consulter la fiche solution de l'entreprise Les Panacées, accessible dans l'espace « Outils et bonnes pratiques » de votre espace professionnel.

En ce qui concerne l'énergie, nous avons constaté un stock d'ampoules non économes en énergie, qui appartenait à l'ancienne propriétaire. Nous vous invitons à les donner ou à les recycler afin de ne plus avoir de stock lors du prochain audit, en cas de labellisation.

Veillez noter que la Clef Verte travaille actuellement à l'évolution de sa grille d'évaluation, vous permettant ainsi de découvrir de nouveaux axes d'améliorations.

Enfin, si malgré toutes vos connaissances vous aviez des questions techniques touchant au thème de l'écologie, n'hésitez pas à contacter l'équipe Clef Verte qui se fera un plaisir de vous aider (infos@laclefverte.org) et n'oubliez pas de consulter régulièrement la rubrique "bonnes pratiques" et le catalogue solution accessible depuis l'onglet « Outils et Bonnes Pratiques » de votre espace Clef Verte. Afin de nourrir votre démarche environnementale, vous pouvez vous rendre dans la rubrique « Mon diagnostic » sur votre espace professionnel."